



communiqué

Nº: 90
No.:

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
LE 21 JUILLET 1983

ATTRIBUTION DU PRIX LITTÉRAIRE BELGIQUE-CANADA (1982) AU POÈTE CANADIEN FRANÇOIS CHARRON

Le ministère des Affaires extérieures et le Conseil des Arts du Canada ont annoncé aujourd'hui l'attribution du Prix littéraire Belgique-Canada pour 1982 au poète François Charron, du Canada. Ce prix, d'une valeur de \$2,500, est attribuable annuellement, par alternance, à un écrivain francophone du Canada et de la Belgique. La décision du jury vise l'oeuvre complète d'un écrivain plutôt qu'un ouvrage en particulier. Le prix est financé, du côté canadien, par la direction des Affaires culturelles (promotion artistique) du ministère des Affaires extérieures et il est administré par le Conseil des Arts du Canada.

Les lauréats sont choisis par un jury littéraire dont les membres belges sont désignés par le ministère de la Communauté française de Belgique et les membres canadiens par le Conseil des Arts du Canada. Cette année, le jury belge se composait de Messieurs Charles Bertin et Pierre Mertens, Madame Claire Lejeune du Conseil national de l'art dramatique et Monsieur Marc Quaghebeur du ministère de la Communauté française de Belgique.

Né à Longueuil (Québec) en 1952, François Charron a publié depuis 1972 une quinzaine de recueils. De plus, il a beaucoup écrit dans des périodiques littéraires, tant québécois que français ou belges. Il remporta en 1979, pour Blessures, le Prix Emile-Nelligan qu'on décernait pour la première fois. M. Charron se consacre également à la peinture depuis 1975 et a exposé ses oeuvres dans plusieurs galeries de Montréal. Ses récents ouvrages, publiés aux éditions Les Herbes rouges, ont pour titre: 1980 (1981), Mystère (1981), La Passion d'autonomie: littérature et nationalisme (1982), Toute parole m'éblouira (1982) et D'où viennent les tableaux? (1983).